

Délibération n°2025-01-21-04-CA

Relatif à la campagne de sélection en Master I
pour l'année universitaire 2025 / 2026

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 21 janvier 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L. 612-6, L. 612-6-1 et D. 612-36-2 et suivants,

Vu les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,

Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire relatif au schéma directeur de la vie étudiante en date du 16 janvier 2025,

Considérant que la campagne de sélection en Master I nécessite de déterminer les capacités d'accueil, les modalités d'accès aux Masters, les critères d'examen des dossiers, les modalités d'enseignement et les diplômes conseillés,

Considérant qu'il convient également de faire approuver les langues vivantes enseignées ainsi que les capacités offertes limitées dans le cadre de la plateforme de candidatures MON MASTER,

Considérant le caractère favorable de l'avis précité rendu par la Commission de la formation et de la vie universitaire,

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} :

APPROUVE les modalités de sélection d'entrée en Master I pour l'année universitaire 2025 / 2026.

Article 2 :

Un tableau récapitulatif par composante est annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité de 27 voix pour et 7 abstentions.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents : 21 membres présents

Représentés : 13 membres représentés

Fait à Marseille, le 21 janvier 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **27 JAN. 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le :

27 JAN. 2025